

RECUEIL DES DELIBERATIONS**ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2017**

1. Délibération sur le transfert du solde de l'emprunt du Crédit Agricole souscrit pour la réhabilitation des anciennes forges
2. Délibération les suppressions de postes de l'IFAERO
3. Délibération sur l'intérêt général de l'opération des travaux de réfection et de confortement de la digue Laubeuf et de la digue du Large du Vieux Port de Cannes
4. Délibération sur la désignation de nouveaux Conseillers Techniques
5. Délibération sur de nouvelles désignations - suite
5. Délibération sur les avis en matière d'urbanisme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION SUR LE TRANSFERT DU SOLDE DE L'EMPRUNT CREDIT
AGRICOLE SOUSCRIT POUR LA REHABILITATION
DES ANCIENNES FORGES DU PORT DE VILLEFRANCHE DARSE****SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2017****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur STARTARI Pascal, Directeur adjoint du Pôle Gestion Public, représentant Gilles GAUTHIER, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,

Monsieur Francis PERUGINI, Président Honoraire,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, ESTIN Max, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, **Membres Elus**.

34 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, BONNIN Olivier, CASALS Jean, DEGIOVANNI Eddie, FERRALIS Gérard, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, COLOMBAN René, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, LLORCA Alain, RIERA Julien, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, VERA FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques**.

Excusés

Messieurs, ESTEVE Maurice, ESTEVE Dominique, STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**,

Messieurs BRINCAT Bernard, FOUGUES Jean-Pierre, **Trésoriers honoraires**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**,

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, DI NATALE Paul, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GUITTARD MOLINELLO Cynthia, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Cédric, PEGLION Jean-Philippe, VOISIN Thierry, **Membres Elus**,

Madame, Messieurs, ARIN Jan, CLARET Christophe, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, ROUGET Sylvain, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, DORE Eric, GAILLARD André, GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LELAURIAN Dominique, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PERRY Antoine, ROSSI Jean-Pierre, ROUSSEL Christian, SOYER Jean-Marie, VIDAL Frédérique, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques**.

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**.

Absents

Mesdames, Messieurs, CHALEIL Laurence, GABAS Valérie, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno, **Membres Elus**,

Messieurs ALFANDARI Bernard, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, **Membres associés**,

Messieurs, ALEMANNO Marc, BAILLIART Marc, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLLET Didier, LEULIER Frédéric, LOMBARD Armand, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PUY Michel, ROSIER Roch-Charles, THILLAUD Dominique, **Conseillers Techniques**.

L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé du Président,

ETANT RAPPELE QUE :

La CCINCA a contracté en 2013 un crédit auprès de la Caisse régionale de Crédit Agricole (CA) d'un montant de 1,2 M€ pour assurer le financement des travaux de réhabilitation des bâtiments dits des Anciennes Forges (B & C) sur le port départemental de la Darse à Villefranche-sur-Mer.

En accord avec le Département des Alpes-Maritimes, Autorité concédante propriétaire du port, l'emprunt a été souscrit pour une durée de 10 années à compter de juin 2013 dépassant ainsi l'échéance de la concession de la CCINCA (31 décembre 2017).

Au-delà de cette échéance, il était acté avec le Département des Alpes-Maritimes que la dette résultant de l'emprunt serait transférée à l'Autorité concédante ou son futur concessionnaire.

CONSIDERANT :

- La fin de la concession du port de Villefranche Darse au 31 décembre 2017 et la décision prise par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes de reprendre celui-ci en gestion directe (régie) dès le 1^{er} janvier 2018 ;
- Le montant du capital restant dû de l'emprunt qui s'élèvera au 31 décembre 2017 à 720 000 € ;
- Que les bâtiments réhabilités B & C des Anciennes Forges abritent principalement aujourd'hui le centre de formation aux métiers du nautisme de la CCINCA, dénommé « INB Côte d'Azur », dont la convention d'Occupation Domaniale (AOT) a été conclue, avec l'accord du Département des Alpes-Maritimes, pour une durée de 10 ans avec reprise des engagements, au-delà du 31 décembre 2017, par le futur concessionnaire du port.

DECIDE :

- D'autoriser le Président à demander au Crédit Agricole le transfert du contrat de crédit au bénéfice du Département des Alpes-Maritimes, nouvel exploitant du port de Villefranche Darse à compter du 1^{er} janvier 2018, de sorte que ce dernier reprenne à son compte et dès cette date la charge de l'emprunt restant dû ;

- D'habiliter le Président à signer tous documents correspondants et, généralement, à accomplir toutes les démarches administratives ou juridiques nécessaires aux fins du transfert du crédit ;
- De donner au Président tous pouvoirs pour accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 58

Votants : 34 (quorum : 30, atteint),

Abstention : 0

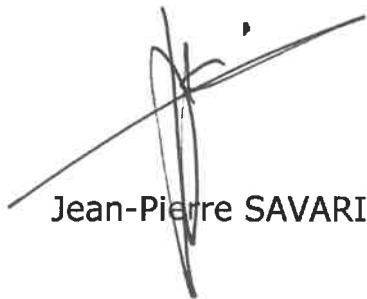
Contre : 0

Pour : 34

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 30 octobre 2017

Le Président



Jean-Pierre SAVARINO

KA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION SUR LES SUPPRESSIONS DE POSTES DE L'IFAERO****SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2017****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur STARTARI Pascal, Directeur adjoint du Pôle Gestion Public, représentant Gilles GAUTHIER, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,

Monsieur Francis PERUGINI, Président Honoraire,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, ESTIN Max, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, **Membres Elus**.

34 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, BONNIN Olivier, CASALS Jean, DEGIOVANNI Eddie, FERRALIS Gérard, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, COLOMBAN René, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, LLORCA Alain, RIERA Julien, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, VERA FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques**.

Excusés

Messieurs, ESTEVE Maurice, ESTEVE Dominique, STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**,

Messieurs BRINCAT Bernard, FOUGUES Jean-Pierre, **Trésoriers honoraires**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**,

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, DI NATALE Paul, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GUITTARD MOLINELLO Cynthia, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Cédric, PEGLION Jean-Philippe, VOISIN Thierry, **Membres Elus**,

Madame, Messieurs, ARIN Jan, CLARET Christophe, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, ROUGET Sylvain, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, DORE Eric, GAILLARD André, GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LELAURIAN Dominique, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PERRY Antoine, ROSSI Jean-Pierre, ROUSSEL Christian, SOYER Jean-Marie, VIDAL Frédérique, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques**.

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**.

Absents

Mesdames, Messieurs, CHALEIL Laurence, GABAS Valérie, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno, **Membres Elus**,

Messieurs ALFANDARI Bernard, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, **Membres associés**,

Messieurs, ALEMANNI Marc, BAILLIART Marc, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLLET Didier, LEULIER Frédéric, LOMBARD Armand, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PUY Michel, ROSIER Roch-Charles, THILLAUD Dominique, **Conseillers Techniques**.

L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé du Président,

La baisse de la TFC pour 2018 et en cohérence avec les orientations de la mandature et du projet d'entreprise Cap 21, la CCI de Nice Côte d'Azur poursuit ses efforts de recentrage d'activités et de rationalisation entrepris lors de la précédente mandature,

CONSIDERANT :

Que ces efforts portent sur **les activités IFAERO ATO et DRY** et s'inscrivent désormais dans le cadre du Budget Primitif 2018 et du plafond d'emploi correspondant.

Qu'avec l'acquisition d'un simulateur FSTD, la CCI de Nice Côte d'Azur déploie depuis 2014, au sein d'IFAERO, une double offre :

- ATO (organisme de formation de pilotes d'avions d'affaires – formation initiale / recyclage et perfectionnement)
- DRY (gestion de ce simulateur pour le compte de tiers - compagnies aériennes avec leurs propres instructeurs ou pilotes privés).

Que suite :

- Au déficit structurel de l'activité, détaillé ci-dessous,

Simulateur (ATO et DRY) en K€	Année 1 BE2014	Année 2 BE2015	Année 3 BE2016	Année 4 BR2017	Année 5 BP2018
Chiffre d'affaires	413	282	480	445	467
- Masse salariale (hors vacataires)	198	271	298	299	305
- Charges d'exploitation	374	296	408	462	423
= EBE	-159	-285	-225	-317	-260
- Intérêts emprunt	30	27	24	21	18
= CAF	-189	-312	-249	-337	-278
Amortissement (simulateur + manuels)	65	89	88	88	87
= Résultat Net	-253	-400	-337	-425	-364

- A une activité qui n'a pas trouvé son modèle économique,
- A une difficulté de positionnement sur un marché instable (réglementation, opérateurs industriels mondiaux...),
- A une volonté de la CCI de recentrer son portefeuille d'activités de Formation sur les besoins prioritaires de développement économique du territoire. Les moyens consacrés à cette activité doivent être redéployés vers d'autres projets à

plus forte valeur ajoutée en vue d'accroître la compétitivité des acteurs économique du territoire.

Conformément aux décisions du Bureau du 17 octobre 2017, nous procédons à l'arrêt des activités ATO et DRY de l'IFAERO.

DECIDE

De proposer la liste des postes susceptibles d'être supprimés, au nombre de 4, à savoir :

- RESPONSABLE ADMINISTRATIVE IFAERO
 - RESPONSABLE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL IFAERO
 - RESPONSABLE PEDAGOGIQUE
 - RESPONSABLE DEVELOPPEMENT FORMATION
- Et pour information : non reconduction du CDD « Responsable de la conformité et de la sécurité des vols » à son terme prévu le 15 avril 2018.

Une recherche de repreneurs est actuellement en cours. Pour autant le transfert d'activité s'effectuant du secteur public vers le secteur privé, la reprise du personnel ne s'impose pas au repreneur.

Les postes susceptibles d'être supprimés pouvant entrainer des licenciements, cela doit donner lieu à délibération en Assemblée Générale

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 58

Votants : 34 (quorum : 30, atteint),

Abstention : 0

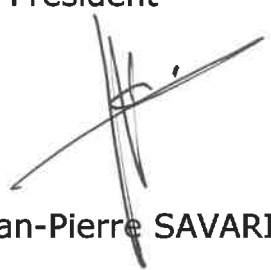
Contre : 0

Pour : 34

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 30 octobre 2017

Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

hA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION SUR LES TRAVAUX DE REFECTION ET DE CONFORTEMENT
DE LA DIGUE LAUBEUF ET DE LA DIGUE DU LARGE
DU VIEUX PORT DE CANNES –
DECLARTION DE PROJET SUR L'INTERET GENERAL DE L'OPERATION
SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2017****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur STARTARI Pascal, Directeur adjoint du Pôle Gestion Public, représentant Gilles GAUTHIER, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,

Monsieur Francis PERUGINI, Président Honoraire,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, ESTIN Max, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, **Membres Elus**.

34 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, BONNIN Olivier, CASALS Jean, DEGIOVANNI Eddie, FERRALIS Gérard, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, COLOMBAN René, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, LLORCA Alain, RIERA Julien, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, VERA FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**

Excusés

Messieurs, ESTEVE Maurice, ESTEVE Dominique, STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**,

Messieurs BRINCAT Bernard, FOUGUES Jean-Pierre, **Trésoriers honoraires**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**,

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, DI NATALE Paul, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GUITTARD MOLINELLO Cynthia, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Cédric, PEGLION Jean-Philippe, VOISIN Thierry, **Membres Elus**,

Madame, Messieurs, ARIN Jan, CLARET Christophe, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, ROUGET Sylvain, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, DORE Eric, GAILLARD André, GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LELAURIAN Dominique, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PERRY Antoine, ROSSI Jean-Pierre, ROUSSEL Christian, SOYER Jean-Marie, VIDAL Frédérique, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques**.

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**.

Absents

Mesdames, Messieurs, CHALEIL Laurence, GABAS Valérie, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno, **Membres Elus**,

Messieurs ALFANDARI Bernard, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, **Membres associés**,

Messieurs, ALEMANNO Marc, BAILLIART Marc, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLLET Didier, LEULIER Frédéric, LOMBARD Armand, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PUY Michel, ROSIER Roch-Charles, THILLAUD Dominique, **Conseillers Techniques**.

L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé du Président,

OBJET : TRAVAUX DE REFECTION ET DE CONFORTEMENT DE LA DIGUE LAUBEUF ET DE LA DIGUE DU LARGE DU VIEUX PORT DE CANNES – DECLARATION DE PROJET SUR L'INTERET GENERAL DE L'OPERATION

De façon récurrente, l'ouvrage Ouest de protection du vieux port de Cannes constitué des digues du Large et Laubeuf, subit les assauts des coups de mer de secteur Sud.

Celui du 4 mai 2010 a mis en évidence la fragilité de l'ouvrage et a causé de graves dégâts mettant en péril les biens et les personnes.

La Mairie de Cannes et le Conseil Départemental des Alpes Maritimes ont alors diligenté un diagnostic et une étude de faisabilité pour une opération de réfection et de confortement dans le cadre d'une convention de groupement de commandes et de financement, entérinée par le conseil municipal du 22 novembre 2010.

La digue du large étant incluse dans le périmètre de la concession d'outillage portuaire attribuée à la CCINCA par voie d'avenant de l'assemblée départementale du 27 juin 2013, la CCINCA s'est substituée dans les droits et obligations du Conseil Départemental au sein du groupement de commandes précité pour mener à terme cette opération.

Compte tenu de leur nature et de leur importance, les travaux de confortement des digues Laubeuf et du large sont soumis à une enquête publique au titre des articles :

- L.123-2-I-1° du code de l'environnement, le projet étant soumis à étude d'impact,
- L.214-4 du code de l'environnement, le projet faisant l'objet d'une demande d'autorisation unique au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement,
- et R 5314-4 du code des transports.

En application de L'article L.123-6 qui précise que, lorsque la réalisation d'un projet est soumise à l'organisation de plusieurs enquêtes publiques dont l'une au moins en application de l'article L.123-2, il peut être procédé à une enquête publique unique.

Ainsi, l'arrêté préfectoral du 27 mai 2017 a prescrit l'ouverture de cette enquête publique unique dans la commune de Cannes, du mardi 13 juin 2017 au jeudi 13 juillet 2017 inclus, en précisant les conditions de déroulement ainsi que les formalités administratives.

Les pièces du dossier relatif aux travaux de réfection et de confortement de la digue Laubeuf et de la digue du large ont été mises à la disposition du public auprès

des services techniques de la commune, à la mairie annexe, sise 31 boulevard de la ferrage ainsi que sur le site internet de la ville de Cannes et de la CCINCA.

Le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public les 13 juin, 23 juin, 5 et 13 juillet 2017.

Au cours de cette enquête, 16 observations ont été déposées sur le registre d'enquête à la mairie annexe de Cannes, 2 courriers ont été remis lors des permanences du commissaire enquêteur et 5 personnes ont déposé leurs observations sur le registre dématérialisé de la Préfecture.

Le commissaire enquêteur a remis en préfecture son rapport et ses conclusions le 9 août 2017, lequel porte sur un avis favorable assorti d'une recommandation : « rechercher activement une possibilité de déplacer l'activité de l'hélistation dans un périmètre d'une distance acceptable. La compensation des pertes d'exploitation ne devant être qu'en dernier recours ».

En application de l'article L126-1 du code de l'environnement, lorsqu'un projet a fait l'objet d'une enquête publique, l'organe délibérant de la collectivité est appelé à se prononcer par une **déclaration de projet sur l'intérêt général de l'opération projetée**.

CONSIDERANT

Que, face à une situation menaçant la sécurité des installations et l'exploitation du port, les travaux projetés sur les digues Laubeuf et du large permettront de restructurer et conforter les ouvrages pour assurer la sécurité des biens et des personnes, de renforcer la protection des installations situées à l'arrière de l'ouvrage et d'aménager l'ouvrage pour améliorer son exploitation.

Que les enjeux environnementaux ont été pris en compte dès la conception du projet et que l'ensemble des mesures ont été prises de façon à Eviter, Réduire, et Compenser (ERC) les impacts du projet sur l'environnement.

Que le projet prend en compte trois enjeux majeurs avec la préservation du milieu marin, notamment des espèces protégées proches du pied de digue, et cela aussi bien pendant le chantier de construction que pendant l'exploitation, la qualité architecturale et paysagère de l'ouvrage dans l'environnement portuaire, et la valorisation des « services rendus » par la digue au plan fonctionnel.

L'avis favorable du commissaire enquêteur assorti d'une recommandation portant sur la recherche d'une possibilité de déplacer l'activité de l'hélistation dans un périmètre d'une distance acceptable. La compensation des pertes d'exploitation ne devant être qu'en dernier recours.

La réponse des maîtres d'ouvrage apportée à la recommandation formulée par le commissaire enquêteur le 23 août 2017 et sur laquelle ils précisent notamment que l'activité de l'hélistation sera concernée uniquement lors de la première phase de travaux d'octobre 2018 à avril 2019. En ce qui concerne les deux autres périodes de travaux, des précautions et conditions sont inscrites dans les pièces du marché de travaux de confortement permettant de ne pas fermer l'hélistation.

DECIDE

- De prendre acte de l'avis favorable du commissaire enquêteur,
- De confirmer l'intérêt général de l'opération,
- De confirmer sa volonté de poursuivre l'opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 58

Votants : 34 (quorum : 30, atteint),

Abstention : 0

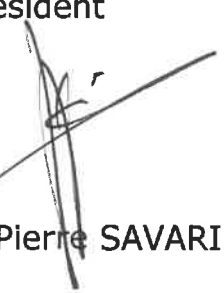
Contre : 0

Pour : 34

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 30 octobre 2017

Le Président


Jean-Pierre SAVARINO



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION SUR DE NOUVEAUX CONSEILLERS TECHNIQUES****SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2017****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur STARTARI Pascal, Directeur adjoint du Pôle Gestion Public, représentant Gilles GAUTHIER, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,

Monsieur Francis PERUGINI, Président Honoraire,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, ESTIN Max, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, **Membres Elus**.

34 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, BONNIN Olivier, CASALS Jean, DEGIOVANNI Eddie, FERRALIS Gérard, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, COLOMBAN René, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, LLORCA Alain, RIERA Julien, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, VERA FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques**.

Excusés

Messieurs, ESTEVE Maurice, ESTEVE Dominique, STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**,

Messieurs BRINCAT Bernard, FOUGUES Jean-Pierre, **Trésoriers honoraires**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**,

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, DI NATALE Paul, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GUITTARD MOLINELLO Cynthia, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Cédric, PEGLION Jean-Philippe, VOISIN Thierry, **Membres Elus**,

Madame, Messieurs, ARIN Jan, CLARET Christophe, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, ROUGET Sylvain, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, DORE Eric, GAILLARD André, GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LELAURIAN Dominique, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PERRY Antoine, ROSSI Jean-Pierre, ROUSSEL Christian, SOYER Jean-Marie, VIDAL Frédérique, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques**.

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**.

Absents

Mesdames, Messieurs, CHALEIL Laurence, GABAS Valérie, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno, **Membres Elus**,

Messieurs ALFANDARI Bernard, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, **Membres associés**,

Messieurs, ALEMANNO Marc, BAILLIART Marc, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLLET Didier, LEULIER Frédéric, LOMBARD Armand, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PUY Michel, ROSIER Roch-Charles, THILLAUD Dominique, **Conseillers Techniques**.

L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé du Président,

CONSIDERANT

- La délibération du 12 décembre 2016,
- La délibération du 23 janvier 2017,
- La délibération du 18 septembre 2017,
- Les articles 23, 24 et 25 du Règlement Intérieur homologué par le Préfet de Région le 26 août 2015 en vertu des dispositions de l'article R.712-6-2 du Code du Commerce,

DECIDE

De nommer deux nouveaux **Conseillers Techniques** :

- **Bruno GEORGELIN, en lieu et place de Marc BAILLARD,**
- **Emmanuel TRIC, en lieu et place de Frédérique VIDAL.**

Le Président Jean-Pierre SAVARINO arrête **la liste de 40 Conseillers Techniques** comme suit :

NOM	Prénom
ALEMANO	Pierre
BONA	Alexandre
CAPELLI	Jean-Michel
CASTEL	Serge
COLLET	Didier
COLOMBAN	René
DAUFES	Eric
DELAUNAY	Bernard
DORE	Eric
FLAMAND	Pascal
GAILLARD	André
GEORGELIN	Bruno
GUILLOT	Michel
HOELLARD	Michèle
LELAURAIN	Dominique
LEULIER	Frédéric
LLORCA	Alain
LOMBARD	Armand
MANSI	Mattéo
MATAS	Jean-Michel
MEINARDI	Alain
MESSINA	Mathieu

NOM	Prénom
NOLIER	Patrick
PARSEKIAN	Alexie
PASCAL	Denis
PELOU	Frédéric
PEREZ	Dario
PERRY	Antoine
PUY	Michel
RIERA	Julien
ROSSI	Jean-Pierre
ROULLE	Sylvie
ROUSSEL	Christian
ROZIER	Roch Charles
SAINT LAURENS	Patrick
SOYER	Jean-Marie
THILLAUD	Dominique
TRIC	Emmanuel
VERA FINOCCHI	Paule
VOLPI	Robert

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 58

Votants : 34 (quorum : 30, atteint),

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 34

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 30 octobre 2017

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO

KA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION SUR DE NOUVELLES DESIGNATIONS - SUITE****SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2017****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur STARTARI Pascal, Directeur adjoint du Pôle Gestion Public, représentant Gilles GAUTHIER, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,

Monsieur Francis PERUGINI, Président Honoraire,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, ESTIN Max, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, **Membres Elus**.

34 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, BONNIN Olivier, CASALS Jean, DEGIOVANNI Eddie, FERRALIS Gérard, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, COLOMBAN René, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, LLORCA Alain, RIERA Julien, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, VERA FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques**.

Excusés

Messieurs, ESTEVE Maurice, ESTEVE Dominique, STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**,

Messieurs BRINCAT Bernard, FOUGUES Jean-Pierre, **Trésoriers honoraires**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**,

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, DI NATALE Paul, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GUITTARD MOLINELLO Cynthia, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Cédric, PEGLION Jean-Philippe, VOISIN Thierry, **Membres Elus**,

Madame, Messieurs, ARIN Jan, CLARET Christophe, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, ROUGET Sylvain, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, DORE Eric, GAILLARD André, GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LELAURIAN Dominique, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PERRY Antoine, ROSSI Jean-Pierre, ROUSSEL Christian, SOYER Jean-Marie, VIDAL Frédérique, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques**.

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**.

Absents

Mesdames, Messieurs, CHALEIL Laurence, GABAS Valérie, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno, **Membres Elus,**

Messieurs ALFANDARI Bernard, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, **Membres associés,**

Messieurs, ALEMANNO Marc, BAILLIART Marc, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLLET Didier, LEULIER Frédéric, LOMBARD Armand, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PUY Michel, ROSIER Roch-Charles, THILLAUD Dominique, **Conseillers Techniques.**

L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé du Président,

DECIDE

Les désignations des Membres Elus et collaborateurs pour représenter la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur au sein des différents organismes comme suit :

Office du Tourisme et des Congrès de Nice :	Lydie BREMOND , Titulaire Marina GIARDINA , Suppléante
Office du Tourisme et des Congrès de Mandelieu la Napoule :	Eric CHAUMIER , titulaire Marina GIARDINA , suppléante
Commission locale de la proximité et de l'environnement du Port de Nice :	Jean-Pierre SAVARINO , Président ou son représentant Dominique IVALDI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 58

Votants : 34 (quorum : 30, atteint),

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 34

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 30 octobre 2017

Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

KA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION SUR LES AVIS EN MATIERE D'URBANISME****SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2017****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur STARTARI Pascal, Directeur adjoint du Pôle Gestion Public, représentant Gilles GAUTHIER, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,

Monsieur Francis PERUGINI, Président Honoraire,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CASTELLANI Maryse, ESTIN Max, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ian, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, **Membres Elus**.

34 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, BONNIN Olivier, CASALS Jean, DEGIOVANNI Eddie, FERRALIS Gérard, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, COLOMBAN René, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, LLORCA Alain, RIERA Julien, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, VERA FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques**.

Excusés

Messieurs, ESTEVE Maurice, ESTEVE Dominique, STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**,

Messieurs BRINCAT Bernard, FOUGUES Jean-Pierre, **Trésoriers honoraires**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**,

Mesdames, Messieurs, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, DI NATALE Paul, GAMON Christophe, GINO Bertrand, GUITTARD MOLINELLO Cynthia, LIZZANI Elisabeth, MESSINA Cédric, PEGLION Jean-Philippe, VOISIN Thierry, **Membres Elus**,

Madame, Messieurs, ARIN Jan, CLARET Christophe, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LAVANDET Frédéric, LEPAGE Henri-Philippe, MAAREK Paul, ROUGET Sylvain, **Membres Associés**.

Mesdames, Messieurs, DORE Eric, GAILLARD André, GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LELAURIAN Dominique, MANSI Matteo, MATAS Jean-Michel, MESSINA Mathieu, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PASCAL Denis, PERRY Antoine, ROSSI Jean-Pierre, ROUSSEL Christian, SOYER Jean-Marie, VIDAL Frédérique, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques**.

Madame MALLEZ Marie-Laure, Messieurs, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**.

Absents

Mesdames, Messieurs, CHALEIL Laurence, GABAS Valérie, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, VALENTIN Bruno, **Membres Elus**,

Messieurs ALFANDARI Bernard, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, **Membres associés**,

Messieurs, ALEMANNO Marc, BAILLIART Marc, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge, COLLET Didier, LEULIER Frédéric, LOMBARD Armand, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PUY Michel, ROSIER Roch-Charles, THILLAUD Dominique, **Conseillers Techniques**.

L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé du Président,

CONSIDERANT

- Que l'Assemblée Générale du 24 juin 2013 a habilité le Bureau, conformément aux textes en vigueur, à préparer les projets de délibération en matière d'avis d'urbanisme sur les bases des documents d'urbanisme qui nous sont présentés au fur et à mesure que les Plans Locaux d'Urbanisme sont lancés en révision,
- Conformément aux textes en vigueur art. R711-33 du Code de Commerce, art. 29 de notre Règlement Intérieur homologué le 26 août 2015,

DECIDE

- De donner des avis favorables, des avis favorables avec recommandations et réserve aux **communes** synthétisées dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
Valderoure Octobre 17	Elaboration du PLU – phase PADD & diagnostic • Orientations : ✓ Conforter le rôle économique notamment en développant les activités de commerce, d'artisanat et de services ✓ Valoriser la zone artisanale et commerciale de la Ferrière	Avis favorable	03-10-2017
Coaraze Octobre 17	Elaboration du PLU – phase PADD • Orientations : ✓ Renforcer la structure commerciale du cœur de village afin de conforter l'attractivité ✓ Développer les potentialités du tourisme durable ✓ Promouvoir et soutenir l'artisanat local	Avis favorable	En cours
COMMUNE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
Le Bar-sur-Loup Octobre 17	Elaboration du PLU – phase PADD & diagnostic • Projet d'extension de la ZA de la Sarrée et du pôle de loisirs : volonté de créer une vingtaine de lots à vocation d'activités artisanales et industrielles, de deux lots pour des équipements sportifs, d'une maison des artisans et d'un hôtel • Souhait d'accueillir de nouvelles cellules commerciales dans le village • Volonté de développer le tourisme comme soutien à l'économie locale notamment en maintenant les structures d'accueil existantes	Avis favorable	16-10-2017

Mandelieu-La-Napoule - Révision du PLU – avant arrêt – Avis favorable avec recommandation – En cours

1 - Secteur de la Roubine/Frayère (ZA/périmètre Mandelieu-Cannes)

- Site industriel exigeant des hauteurs particulières, réduction de la hauteur maximale autorisée dans le projet de révision

⇒ ***Demande de modification de ce point de règlement en vue de conserver les hauteurs actuelles***

2 - Secteur de la Roubine

- OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) pour la création d'un pôle d'excellence dédié au nautisme (25 hectares) afin d'accueillir des activités de cette filière et répondre aux besoins des acteurs locaux

⇒ ***Soutien de la CCI sur ce projet***

3 - Secteur parc d'activités de la Siagne

- Extension de près de 8 Ha au sud de la zone existante, forte contrainte liée au PPRI, notamment une zone rouge inconstructible

⇒ ***Soutien de la CCI sur ce projet dans le cadre de la révision du PPRI***

4 - Secteur des Tourrades

- Souhait de redynamiser ce secteur destiné principalement aux fonctions commerciales et tertiaires

5 - Secteur centre-ville

- OAP « Entrée de ville » (avenue de Cannes) : aménagement lié à l'arrivée du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)
- Mise en place de mesures de préservation de la diversité commerciale (avenue de Cannes, avenue Janvier Passero, rue de la Poste)

6 - Secteur Minelle

- Maintien des commerces
- Contraintes liées aux inondations : l'extension du pôle commercial n'est plus envisageable

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 58

Votants : 34 (quorum : 30, atteint),

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 34

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 30 octobre 2017

Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

